Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1625

Artikel: Armes : la loi à bout portant
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019381

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La loi à bout portant

L'accord de Schengen prévoit des contrôles sévères sur le commerce et l'usage des armes à feu. La révision de la loi en cours suscite l'opposition des amateurs de tir et de chasse.

Dans les vieux archétypes de l'identité suisse, le tir et la possession d'armes à feu gardent une place importante. «Tout Suisse naît soldat» disait-on autrefois. La détention d'une arme de guerre à la maison reste le symbole de ce vieil état d'esprit. De plus, sans compter les armes militaires, les particuliers détiennent plus de 1,2 million d'armes à feu, pour le tir sportif, la chasse, la collection ou pour… rien du tout, parce qu'on a hérité un jour d'une arme rangée quelque part à la cave ou dans une armoire.

La législation suisse est très libérale. Rien de plus facile que d'acheter une arme. Un permis d'acquisition est bien nécessaire, mais, dans de nombreux cantons, il s'agit d'une simple formalité administrative et les ventes entre particuliers sont libres. Il n'existe aujourd'hui aucun fichier des armes à feu. Il y a trois ans Ruth Metzler proposa une révision de la loi sur les armes qui prit peu à peu de l'ampleur, lorsqu'il devint clair que notre législation n'était pas compatible avec les accords de Schengen qui prévoient des contrôles beaucoup plus serrés.

Une révision qui tombe mal

Aujourd'hui deux points font débat dans le projet de révision. Tout d'abord, lors de l'acquisition d'une arme, il sera nécessaire de démontrer un besoin: être membre d'une société de tir, affiliation à une association de chasseurs, etc. Ensuite lors d'une succession, les héritiers devront faire une demande d'acquisition d'armes s'ils se retrouvent en possession d'un fusil. La loi ne dit pas ce qui devra se passer si la demande est refusée. Les associations concernées, ProTell, le lobby des possesseurs d'armes et la Diana (ChasseSuisse) sont opposées à ces deux points et menacent d'appeler au rejet des accords de Schengen.

La question de l'héritage est anecdotique, mais l'introduction d'une clause du besoin est un vrai casus belli pour les puissants groupes de pression de l'armement individuel. La commission de politique extérieure du Conseil d'Etat a cédé et propose de conserver le système actuel pour les tireurs sportifs, les chasseurs et les collectionneurs, autrement dit quasiment tout le monde! La commission correspondante du National, elle, n'a pas cédé et recommande le vote du projet présenté par le Conseil fédéral. La session de décembre 2004 des chambres fédérales marquera le point de départ des débats parlementaires.

Le calendrier de cette révision tombe plutôt mal. La grande criminalité sera peu touchée par ces mesures. Elle ne se fournit pas en Suisse. Depuis les guerres des Balkans et la chute du bloc communiste, de grandes quantités d'armes de tout calibre sont disponibles sur les marchés officieux à des prix défiant toute concurrence. Sur Internet, une Kalashnikov pour *sniper* avec trépied et viseur laser se vend à vingt dollars! Et pour les fous se livrant à des tueries collectives comme celle du parlement de Zoug, la détention à domicile d'armes de guerre offre une puissance de feu substantielle.

Naturellement, les juristes mandatés par Protell ou Diana prétendent que la législation actuelle est tout à fait compatible avec Schengen. Mais un oui du peuple à Schengen est une option stratégique fondamentale qui commande la vie politique de ces prochains mois. Dans cette perspective, la révision de la loi sur les armes n'est pas des plus urgentes. Lorsque Schengen aura été accepté, il sera bien assez tôt pour se faire préciser par Bruxelles nos obligations en la matière. *jg*

Nouvelles rues bernoises

Malgré sa réputation de lenteur, Berne se développe. Une nouvelle station de chemin de fer sera mise en service le 12 décembre près du Wankdorf où les sportifs trouveront bientôt un nouveau stade. Cela impose la création et le baptême de deux places et de six rues. Dans un quartier qui consacre déjà des rues à la Suisse centrale et à son histoire, ainsi qu'une place au Général Guisan, les nouveaux noms interpellent. Il y aura une place pour le pacifiste au drapeau blanc Max Daetwyler et une autre pour la fillette engagée (*Verdingkind*) Rosalia Grützner-Wenger qui est devenue écrivaine. Sur les six nouvelles rues, quatre porteront les noms de femmes, dont deux socialistes: Anny Klawa-Morf (1894-1993, entre autres, fondatrice des Faucons rouges à Berne (voir Pierre Jeanneret, *Dix grandes figures du socialisme suisse,* n° 2, Parti socialiste vaudois 1992) et Marie Boehlen, militante infatigable des droits de la femme. Il y a aussi la première doctoresse des écoles Ida Hoff et la libraire Rosa Neuenschwander qui fut la première conseillère en formation professionnelle pour les filles. Les deux hommes sont le pasteur Klaus Schadelin, qui fut aussi municipal bernois représentant le parti Jeune Berne qui a précédé les Verts, ainsi que le maître secondaire René Gardi plus connu comme auteur de récits de voyage et grand connaisseur de l'Afrique. N'oublions pas que Berne a déjà un chemin Gertrud-Kunz, que l'on surnommait la mère des réfugiés, et un chemin Carl-Lutz, le consul qui a sauvé la vie de nombreux Israélites hongrois. Tous les héros ne sont pas des militaires ou des hommes d'Etat. *cfp*